

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 020417

Optique *189-2X*

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ..... Société : .....

Actif  Pensionné(e)  Autre : .....

Nom & Prénom : *LAHMANSI TAHAR*

Date de naissance : *01-01-1947*

Adresse : *18, Hay Bechar El Kheir HAY MOHAMMADI*

Tél. *066.184.14.58* Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. TAOUSSI Abdellah**  
Omnipraticien - Echographe  
59, Bd. Chafai Najem Derb Moulay Cherif  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél. 022.62.30.21

Cachet du médecin :

Date de consultation : *04/12/2023*

Nom et prénom du malade : *LAHMANSI ILHAM* Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *Al Meille*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca* Le : *04/12/2023*

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.12.23	G		100dh	Dr. TAOUSSI Abdellah Omnipraticien - Echographie 59, Bd. Chafiq Najem Derb Moulay Cherif Hay Mohammadi - Casablanca Tél. 022.62.30.21

### EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Badr BOUTOUBA 35, Q. Bechar Elkheir Casa - Tel: 05 22 63 50 20 INPE : 092014232	07/12/2023	40,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE BENSAÏDA ANALYSES MEDICALES Dr. BENSAÏD Manal 206, Av. Chouïra H.M. Tel: 05 22 62 82 00	07/12/23	B330+RT	310,00 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. TAOUSSI Abdellah**  
Omnipraticien - Echographie  
59, Bd. Chafai Najeem Derb Moulay Cherif  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél.: 022.62.30.21

Le: 07/12/2013

## ORDONNANCE

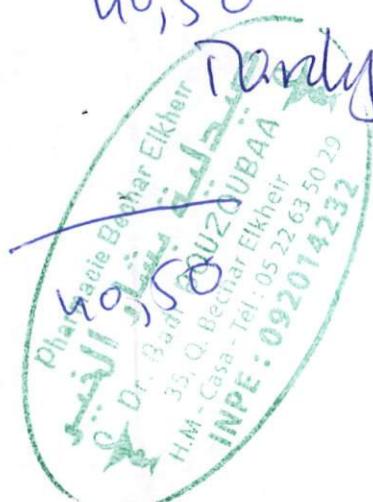
Lamam 611 C 0003

40,50

Tardyferon 80-L

14/13/01

SA



PPV : 40.50 DH

**Dr. TAOUSSI Abdellah**  
Omnipraticien - Echographie  
59, Bd. Chafai Najeem Derb Moulay Cherif  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél.: 022.62.30.21



# LABORATOIRE ESSAADA

## ANALYSES MEDICALES

DR. BENSAID MANAL

MEDECIN BIOLOGISTE DIPLOMEE D'ETUDES SPECIALES EN IMMUNOLOGIE  
HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - BIOCHIMIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

CASABLANCA Le 8 Décembre 2023

Mlle: LAHMAMSI ILHAM

Analyses prescrites par :  
Dr. TAOUSSI ABDELLAH

Référence : 312G20

### HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes
<b>NUMERATION GLOBULAIRE</b>		
Globules rouges.....	4.80 M/mm3	(3,8 à 5,8)
Hemoglobine.....	12.8 g/dl	(11.5 à 16.5)
Hematocrite .....	41.16 %	(37 à 47)
V.G.M .....	85.75 $\mu$ 3	(76 à 96)
T.C.M.H.....	26.67 pg	(27 à 32)
C.C.M.H.....	31.10 %	(32 à 36)
Plaquettes .....	391000 /mm3	(150000 à 500000)
Globules blancs.....	6900 /mm3	( 4000 à 11000 )

### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles....	61%	Soit...: 4209 /mm3	(2000 à 7500)
Polynucléaires Eosinophiles....	02%	Soit...: 138 /mm3	( < à 400 )
Polynucléaires Basophiles.....	00%	Soit...: 0 /mm3	( < à 400 )
Lymphocytes.....	34%	Soit...: 2346 /mm3	(1500 à 4000)
Monocytes .....	03%	Soit...: 207 /mm3	(200 à 800)
VERIFICATION DE FORMULE .....	100		

### BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes
Férritine.....	: 19.6 ng/ml	(15.0 à 200.0)

LABORATOIRE ESSAADA

ANALYSES MÉDICALES

Dr. BENSAID Manal

206, Av. Chouhada H.M - Casa

Tél.: 05 22 62 82 82

# Dr. TAOUSSI Abdellah

Omnipraticien - Echographie  
59, Bd. Chafai Najem Derb Moulay Cherif  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél.. 022.62.30.21

# Bilan Biologique

Le : 07/12/2023

Nom/Prénom : LOTTI AM SIT

Age : ..... Sexe : H  F

## Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

## Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

## Bilan marital

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

## Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

## Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

## Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétatimine
- Acide urique

Autres :

## Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acides
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT , ALAT
- Gamma-GT
- 5'Nucléotidase
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

## Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl+
- Urée
- Crétatimine

## Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

## Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

## Sérologie et immunologie

- VDRL-TPHA
- Hépatite B
  - Antigène Hbs
  - Anticorps Anti-Hbs
  - Anticorps Anti-Hbc
  - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
  - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- β-HCG Plasmatique

- Facteur Rhumatoïde :
  - (Latex, Waaler Rose)
  - Anticorps anti-nucléaires
  - Anticorps anti-DNA natif
  - ASLO
- Dosage du Complément

Dr. TAOUSSI Abdellah  
Omnipraticien - Echographie  
59, Bd. Chafai Najem Derb Moulay Cherif  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél.. 022.62.30.21



# LABORATOIRE ESSAADA

## ANALYSES MEDICALES

DR. BENSAID MANAL

MEDECIN BIOLOGISTE DIPLOMEE D'ETUDES SPECIALES EN IMMUNOLOGIE  
HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - BIOCHIMIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

### FACTURE

CASABLANCA Le 7 Décembre 2023

Nom .....: Mlle LAHMAMSI ILHAM

Sur ordonance du Docteur TAOUSSI ABDELLAH

Prélèvement ....: 15 DH

Total TTC ....: 310.00 DH

ARRETERE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

TROIS CENTS DIX Dirhams et 00 Cts

ANALYSES MEDICALES

Dr. BENSAID Manal

206, Av. Chouhada H.M - Casa

BILAN

706

NFS=B20

FERRI=B250

LABORATOIRE ESSAADA  
ANALYSES MEDICALES  
Dr. BENSAID Manal  
206, Av. Chouhada H.M - Casa  
Tél.: 05 22 62 82 82